

Tableau B. — BUDGETS ANNEXES

NUMEROS des articles	DESIGNATION DES RECETTES	MONTANT des évaluations
		DINARS
	I. — MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS :	
	Section III. — BUDGET ANNEXE DES P.T.T.	
	Section I. — Recettes postales	
1	Postes	7.000.000
2	Colis postaux	1.000.000
	Section II. — Recettes des services financiers	
3	Articles d'argent	1.600.000
4	Comptes courants postaux	500.000
	Section III. — Recettes des télécommunications	
5	Recettes télégraphiques	3.200.000
6	Recettes téléphoniques	55.100.000
7	Recettes télédactylographiques	2.900.000
	Section IV. — Recettes en atténuation des dépenses	
8	Versement forfaitaire de l'Etat pour la couverture des frais d'affran- chissement des correspondances administratives de toutes natures circulant en franchise y compris les avis simples adressés par les comptables du Trésor aux redevables, ainsi que des frais assumés par le Ministère des Transports et des Communications (Sec- tion III) pour le paiement des dépenses publiques et le fonction- nement du service des chèques postaux	600.000
9	Remboursement des frais de fonctionnement de la Caisse d'Epargne Nationale Tunisienne	1.766.000
10	Remboursement des intérêts à servir aux titulaires de la C.E.N.T. et des C.C.P.	8.034.000
	Section V. — Recettes diverses	
11	Produit de la publicité	300.000
12	Autres recettes diverses	—
	Total.....	82.000.000
	II. — BUDGET ANNEXE	
	DE LA RADIODIFFUSION TELEVISION TUNISIENNE	
1	Produit de la contribution des Abonnés au réseau d'électricité pour l'é- clairage	5.883.000
2	Subvention d'équilibre versée par le Budget Général de l'Etat	3.344.000
3	Dons, legs, subventions et recettes diverses	1.000
4	Produits de la vente de la revue « El Idhaâ »	19.000
	Total.....	9.247.000
	Total des recettes des budgets annexes.....	91.247.000